

Le rôle des coopératives féminines dans le développement durable des régions du sud du Maroc

The role of women's cooperatives in the sustainable development of the southern regions of Morocco

Aziza LAGHZAL, (Doctorante)

*Laboratoire d'Études et de Recherches en Sciences de Gestion
 Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales d'Agdal
 Université Mohammed V de Rabat, Maroc*

Aicha MRHARI, (Enseignante-chercheuse)

*Laboratoire d'Études et de Recherches en Sciences de Gestion
 Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales d'Agdal
 Université Mohammed V de Rabat, Maroc*

Adresse de correspondance :	Université Mohammed V de Rabat, FSJES — Agdal, Maroc.
Déclaration de divulgation :	Les auteurs n'ont pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude. Ils assument l'entière responsabilité de tout éventuel plagiat, de l'usage de l'intelligence artificielle dans la rédaction, ainsi que des résultats présentés dans cet article.
Conflit d'intérêts :	Les auteurs ne signalent aucun conflit d'intérêts.
Citer cet article	LAGHZAL, A., & MRHARI, A. (2026). Le rôle des coopératives féminines dans le développement durable des régions du sud du Maroc. <i>International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics</i> , 7(5), 688–703. https://doi.org/10.5281/zenodo.20310959
Licence	Cet article est publié en open Access sous licence CC BY-NC-ND

Received: 26/03/2026

Accepted: 25/05/2026

Le rôle des coopératives féminines dans le développement durable des régions du sud du Maroc

Résumé :

Cet article examine le rôle des coopératives féminines dans le développement durable des régions du sud du Maroc, Guelmim-Oued Noun, Laâyoune-Sakia El Hamra et Dakhla-Oued Ed-Dahab, en interrogeant leurs impacts économiques, sociaux et environnementaux. La littérature existante sur les coopératives féminines marocaines reste fragmentée, majoritairement descriptive, et articule rarement, dans une même grille analytique, les trois piliers du développement durable au cadre conceptuel de l'empowerment de Kabeer (2005). Le présent travail entend combler cette lacune en proposant une analyse intégrée et comparative des trois régions méridionales, à partir d'un cadre conceptuel articulant économie sociale et solidaire (Defourny & Nyssens, 2017), empowerment féminin (Kabeer, 2005) et triple bottom line du développement durable.

Sur le plan méthodologique, l'étude mobilise une approche qualitative exploratoire à caractère interprétativiste, fondée sur une analyse documentaire systématique (rapports institutionnels du HCP, de l'ODCO, du CESE et du ministère de l'Agriculture entre 2020 et 2024 ; corpus académique 2015-2025) et sur deux études de cas approfondies (coopératives de couscous de Dakhla et OUM DREYGA). Une grille d'analyse thématique a été construite autour des trois dimensions du développement durable, avec triangulation inter-sources pour assurer la validité interne.

Les résultats mettent en évidence qu'en 2024, la région de Laâyoune-Sakia El Hamra compte plus de 2 100 coopératives actives, dont 41 % à dominante féminine ; les coopératives féminines des provinces du Sud ont généré, selon l'ODCO (2023), plus de 12 000 emplois directs et un revenu moyen annuel par adhérente de 18 600 dirhams, soit une progression de 34 % entre 2018 et 2023. Toutefois, le manque à gagner économique lié à la sous-représentation des femmes rurales sur le marché du travail demeure estimé à 25,3 milliards de dirhams, soit 2,2 % du PIB national (HCP, 2020). Les contributions et limites de l'étude sont discutées en conclusion.

Mots clés : coopératives féminines ; développement durable ; autonomisation des femmes ; empowerment ; économie sociale et solidaire ; genre ; provinces du Sud ; Maroc.

Classification JEL : J16 ; J54 ; O18 ; Q01 ; P13.

Type du papier : Recherche empirique exploratoire fondée sur étude de cas multiples.

Abstract:

This article examines the role of women's cooperatives in the sustainable development of Morocco's southern regions, Guelmim-Oued Noun, Laâyoune-Sakia El Hamra, and Dakhla-Oued Ed-Dahab, by analysing their economic, social and environmental impacts. Existing scholarship on Moroccan women's cooperatives remains fragmented and predominantly descriptive, rarely articulating, within a single analytical framework, the three pillars of sustainable development with Kabeer's (2005) empowerment framework. This study aims to fill this gap by proposing an integrated and comparative analysis of the three southern regions, drawing on a conceptual framework that combines the social and solidarity economy (Defourny & Nyssens, 2017), women's empowerment (Kabeer, 2005), and the triple-bottom-line approach to sustainable development.

Methodologically, the study adopts an exploratory qualitative approach with an interpretivist stance, based on a systematic documentary analysis (institutional reports from HCP, ODCO, CESE, and the Ministry of Agriculture from 2020 to 2024; academic literature from 2015–2025) and two in-depth case studies (the Dakhla couscous cooperative and OUM DREYGA cooperative). A thematic analysis grid was developed around the three dimensions of sustainable development, with cross-source triangulation ensuring internal validity.

Findings show that, in 2024, the Laâyoune-Sakia El Hamra region hosts more than 2,100 active cooperatives, 41% of which are female-led; women's cooperatives in the southern provinces have generated, according to ODCO (2023), more than 12,000 direct jobs and an average annual income per member of 18,600 dirhams, a 34% increase between 2018 and 2023. However, the economic shortfall linked to the under-representation of rural women in the labour market is still estimated at 25.3 billion dirhams, or 2.2% of GDP (HCP, 2020). The contributions and limitations of the study are discussed in conclusion.

Keywords: women's cooperatives; sustainable development; women's empowerment; social and solidarity economy; gender; Southern Provinces; Morocco.

JEL Classification: J16; J54; O18; Q01; P13.

Paper type: Empirical Research, exploratory multiple case study.

1. Introduction

Le développement durable, défini par la Commission Brundtland (1987) comme un mode de développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs, constitue aujourd'hui un référentiel mondial structurant les politiques publiques de la majorité des pays en développement. Au Maroc, l'adoption de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH) en 2005, suivie du Nouveau Modèle de Développement (2021) et de la Stratégie Nationale de l'Économie Sociale et Solidaire (2020-2030), témoigne de cette inscription dans un agenda durable où l'autonomisation économique des femmes occupe une place stratégique.

Dans cette dynamique, les coopératives féminines se sont imposées comme des dispositifs hybrides, économiques, sociaux et territoriaux, capables d'articuler développement local et inclusion de genre. Au niveau international, la littérature a largement documenté leur contribution à l'empowerment des femmes (Kabeer, 2005, 2012 ; Cornwall, 2016), à la consolidation des chaînes de valeur locales (Defourny & Nyssens, 2017) et à la diffusion de pratiques agroécologiques durables (Martínez-Torres, 2006 ; Forney & Häberli, 2016). Plusieurs travaux portant sur le contexte marocain ont par ailleurs mis en évidence leur rôle dans la valorisation des produits du terroir (Boutayba & El Antri, 2019 ; Tellal & Mhamdi, 2021) et dans la résilience des territoires marginalisés (Bouzidi et al., 2022 ; El Hassani & Berraou, 2023).

Néanmoins, trois lacunes scientifiques persistent. Premièrement, la majorité des études marocaines portent sur le Souss, le Moyen Atlas ou l'Oriental, tandis que les provinces du Sud, Guelmim-Oued Noun, Laâyoune-Sakia El Hamra et Dakhla-Oued Ed-Dahab, restent peu investiguées malgré leurs spécificités sahariennes et leur dynamique coopérative singulière. Deuxièmement, les travaux existants articulent rarement, dans une même grille analytique, les trois piliers du développement durable au cadre conceptuel de l'empowerment de Kabeer (2005), ce qui limite la lecture intégrée de leurs effets. Troisièmement, peu d'études proposent une analyse comparative inter-régionale au sein des provinces du Sud, alors que ces trois régions diffèrent sensiblement par leur tissu productif, leur démographie et leurs trajectoires institutionnelles.

L'objectif principal de cet article est d'analyser, à partir d'un cadre conceptuel intégrateur, la contribution des coopératives féminines des trois régions du sud du Maroc au développement durable territorial. Trois objectifs secondaires en découlent : (i) cartographier le tissu coopératif féminin dans chacune des trois régions ; (ii) évaluer ses impacts selon les trois piliers du développement durable (économique, social, environnemental) ; (iii) identifier les facteurs facilitateurs et les freins à leur consolidation. La question de recherche principale s'énonce comme suit :

Dans quelle mesure et à travers quels mécanismes les coopératives féminines des provinces du Sud du Maroc contribuent-elles aux trois piliers du développement durable, et quels sont les facteurs institutionnels, économiques et socioculturels qui en conditionnent l'effectivité ?

Cette question revêt une double pertinence : scientifique, parce qu'elle articule un champ jusqu'ici fragmenté ; pratique, parce que ses résultats peuvent éclairer les politiques publiques d'appui à l'économie sociale et solidaire dans les territoires sahariens, ainsi que les programmes de coopération bilatérale et multilatérale dans la zone.

Sur le plan des apports, l'article propose trois contributions distinctes. Sur le plan théorique, il propose un modèle conceptuel articulant le coopérativisme de Desroche (1964), l'empowerment de Kabeer (2005) et la triple bottom line de Brundtland (1987), enrichi par les apports récents de Defourny et Nyssens (2017) sur l'économie sociale et solidaire. Sur le plan empirique, il mobilise une analyse documentaire actualisée (2020-2024) appuyée sur des

indicateurs chiffrés issus des sources officielles marocaines (HCP, ODCO, ministère de l'Agriculture) et complète l'analyse par deux études de cas approfondies. Sur le plan opérationnel, il formule un ensemble de recommandations directement déduites des résultats à destination des pouvoirs publics, des ONG et des bailleurs de fonds.

L'article est structuré en six sections. Après cette introduction, la section 2 expose la problématique et les hypothèses de recherche. La section 3 présente le cadre théorique et la revue de littérature mobilisés. La section 4 détaille la démarche méthodologique. La section 5 expose et discute les résultats. La section 6 conclut en présentant les apports, les limites et les pistes de recherche futures.

2. Problématique et hypothèses de recherche

La littérature contemporaine sur l'économie sociale et solidaire identifie une tension structurelle entre, d'une part, la promesse normative attribuée aux coopératives féminines, vecteurs simultanés d'autonomisation, de cohésion territoriale et de durabilité écologique (Defourny & Nyssens, 2017 ; Forney & Häberli, 2016), et, d'autre part, les conditions institutionnelles, économiques et socioculturelles concrètes qui en conditionnent l'effectivité (Kabeer, 2005, 2012 ; Bouzidi et al., 2022). Plusieurs travaux empiriques récents (Boutayba & El Antri, 2019 ; El Hassani & Berraou, 2023) montrent en effet que les retombées des coopératives féminines au Maroc demeurent inégales selon les contextes territoriaux, les ressources mobilisées et les rapports de pouvoir intra-familiaux. C'est cette tension entre potentiel théorique et effectivité empirique qui structure la problématique du présent article.

Dans les provinces du Sud du Maroc, cette tension prend une coloration particulière. D'un côté, les coopératives féminines y bénéficient d'un environnement institutionnel volontariste (Nouveau Modèle de Développement des provinces du Sud, financements de l'Agence du Sud, programmes de l'INDH) et d'un capital culturel saharien valorisable (artisanat, produits du terroir, savoir-faire transmis). De l'autre, elles évoluent dans un contexte de chômage féminin élevé (35 % selon le HCP, 2023), de faibles taux de scolarisation supérieure des femmes rurales, et de contraintes logistiques liées à l'éloignement des marchés. Cette configuration rend particulièrement pertinente une analyse fine de la portée et des limites de leur contribution au développement durable.

À partir de ces tensions identifiées dans la littérature, trois hypothèses directrices structurent l'analyse :

H1 : *Les coopératives féminines des provinces du Sud du Maroc contribuent significativement au pilier économique du développement durable, mesuré par la création d'emplois directs, le revenu généré par adhérente et la diversification productive territoriale.*

H2 : *Au-delà de la dimension économique, leur contribution sociale, appréhendée à travers les dimensions de l'empowerment de Kabeer (2005) : ressources, agencité et accomplissements, est plus marquée que leur contribution environnementale, cette dernière restant pour partie implicite et faiblement formalisée dans les modes opératoires.*

H3 : *L'effectivité de cette contribution est conditionnée par trois facteurs institutionnels et organisationnels : l'accès au financement de moyen terme, la qualité de l'accompagnement technique et managérial, et le degré d'insertion dans des réseaux de mutualisation locaux, régionaux ou nationaux.*

Ces trois hypothèses ne sont pas mobilisées dans une logique hypothético-déductive stricte, mais comme propositions analytiques exploratoires permettant de structurer la confrontation entre cadre théorique, données documentaires et études de cas.

3. Cadre théorique et revue de littérature

Conformément aux standards des revues scientifiques en sciences de gestion, le cadre théorique mobilisé est ici présenté comme une section autonome, organisée selon trois thématiques complémentaires qui convergent vers un modèle conceptuel intégrateur.

3.1. Le coopérativisme comme instrument de développement territorial

L'analyse du fait coopératif s'appuie d'abord sur les travaux fondateurs de Desroche (1964), qui conceptualise la coopération comme un système d'organisation économique reposant sur la solidarité, la participation démocratique et l'inscription dans des structures sociales globales. Pour Desroche, la souplesse organisationnelle des coopératives, multiplicité d'unités économiques de petite taille fonctionnant comme des « antennes » sensibles aux réalités locales, constitue à la fois leur force et leur condition d'adaptation. Cette grille a été substantiellement renouvelée par Defourny et Nyssens (2017), qui proposent une typologie internationale des modèles d'entreprises sociales distinguant les modèles coopératifs orientés intérêt-mutuel, les modèles entrepreneuriaux orientés intérêt-général et les modèles publics. Cette typologie est précieuse pour situer les coopératives féminines marocaines, qui combinent des logiques d'intérêt-mutuel (services rendus aux adhérentes) et des logiques d'intérêt-général (impact territorial).

Des travaux plus récents (Hillenkamp & Bauhardt, 2019 ; Forney & Häberli, 2016) prolongent cette réflexion en intégrant la dimension de genre et soulignent que les coopératives féminines ne peuvent être analysées sans considérer les rapports sociaux de sexe qui structurent l'accès aux ressources et la division du travail. Ils mettent toutefois en évidence un débat non résolu : si certains auteurs (Cornwall, 2016) considèrent que les coopératives féminines reproduisent parfois la division sexuée du travail en cantonnant les femmes à des activités à faible valeur ajoutée, d'autres (Bouzidi et al., 2022) soutiennent que l'effet émancipateur l'emporte dès lors que la gouvernance interne est paritaire et que la commercialisation est maîtrisée. Cette controverse est centrale pour notre étude.

3.2. Empowerment féminin et autonomisation économique

Le cadre conceptuel de l'empowerment proposé par Kabeer (1999, 2005) reste aujourd'hui la référence majeure en sciences sociales. Kabeer décompose l'empowerment en trois dimensions interconnectées : les ressources (matérielles, humaines et sociales), l'agencéité (capacité à définir et atteindre ses objectifs propres) et les accomplissements (résultats effectifs en termes de bien-être). Cette grille a été opérationnalisée dans de nombreuses études empiriques portant sur l'Afrique subsaharienne (Duflo, 2012 ; Cornwall, 2016) et sur l'Afrique du Nord (Sadiqi, 2014 ; Ennaji, 2020).

Les travaux portant spécifiquement sur le Maroc montrent que l'empowerment économique via les coopératives se heurte à plusieurs zones d'ombre rarement explicitées dans la littérature : l'effet d'éviction du travail domestique reste mal mesuré ; les gains en agencéité observés en milieu professionnel ne se traduisent pas systématiquement par une renégociation des rapports de pouvoir intra-familiaux (Bouzidi et al., 2022) ; les indicateurs d'accomplissement utilisés sont souvent partiels, centrés sur le revenu monétaire au détriment des dimensions relationnelles et symboliques (Ennaji, 2020). Ces tensions justifient l'adoption d'une grille analytique qui ne réduit pas l'empowerment à sa dimension monétaire.

Plus largement, des études comparatives récentes (Martínez-Torres, 2006 sur le Mexique ; Forney & Häberli, 2016 sur la Suisse et l'Italie ; Bouzidi et al., 2022 sur le Maghreb) convergent sur trois résultats : (i) l'empowerment économique est cumulatif et nécessite un horizon temporel long ; (ii) il est conditionnel à la qualité de l'accompagnement institutionnel ; (iii) il est non-linéaire et peut être réversible en cas de retrait des dispositifs de soutien.

3.3. Développement durable et triple bottom line

Le développement durable est ici appréhendé dans son acception canonique issue du Rapport Brundtland (1987), structurée autour de trois piliers : économique, social et environnemental. Cette grille, désormais classique, a été enrichie par Diemer (2015) qui propose une lecture en six postulats, questions socialement vives, transdisciplinarité, pensée systémique, multidimensionnalité, échelles spatio-temporelles élargies, et système de valeurs, et par les Objectifs de Développement Durable (ODD) adoptés par les Nations Unies en 2015, dont les ODD 5 (égalité de genre), 8 (travail décent), 12 (consommation et production responsables) et 17 (partenariats) sont particulièrement pertinents pour notre objet.

Des publications récentes (Costanza et al., 2016 ; Sachs et al., 2019) interrogent toutefois la mesure de la durabilité, en soulignant la difficulté à arbitrer entre les trois piliers en situation de tension (par exemple, intensification productive versus préservation des ressources). Cette limite s'applique pleinement au cas des coopératives féminines des provinces du Sud, où la valorisation de produits du terroir peut générer des pressions environnementales (surexploitation de plantes médicinales, surconsommation d'eau) qui doivent être documentées.

3.4. Synthèse et modèle conceptuel de recherche

Au terme de cette revue, trois constats émergent : (i) les coopératives féminines constituent un objet de recherche multi-dimensionnel qui ne peut être saisi par une grille mono-théorique ; (ii) la littérature sur le Maroc reste majoritairement descriptive et accumule des références convergentes sans toujours expliciter les tensions ni les zones d'ombre ; (iii) un modèle conceptuel intégrateur articulant coopérativisme, empowerment et développement durable est nécessaire pour structurer une analyse rigoureuse.

Nous proposons donc le modèle conceptuel suivant (Figure 1), qui articule trois niveaux : (i) les antécédents institutionnels et organisationnels (cadre légal, financement, accompagnement, mutualisation) ; (ii) le dispositif coopératif lui-même (gouvernance, ressources mobilisées, modes opératoires) ; (iii) les effets attendus sur les trois piliers du développement durable, médiatisés par les trois dimensions de l'empowerment de Kabeer (ressources, agencité, accomplissements).

Figure 1 : Modèle conceptuel de la contribution des coopératives féminines au développement durable

ANTÉCÉDENTS	DISPOSITIF COOPÉRATIF	EFFETS SUR LE DD
Cadre légal et institutionnel	Gouvernance participative	PILIER ÉCONOMIQUE (emplois, revenus, diversification)
Financement (subventions, micro-crédit)	Ressources mobilisées	PILIER SOCIAL (empowerment : ressources, agencité, accomplissements)
Accompagnement technique	Modes opératoires	PILIER ENVIRONNEMENTAL (préservation biodiversité, pratiques durables)
Réseaux de mutualisation	Produits et services	
Capital culturel territorial	Commercialisation	

Source : *Élaboré par les auteurs à partir de Desroche (1964), Kabeer (2005), Brundtland (1987), Defourny & Nyssens (2017).*

4. Démarche méthodologique

4.1. Posture épistémologique et design de recherche

Cette recherche s'inscrit dans un paradigme interprétativiste (Thiéart, 2014 ; Avenier & Thomas, 2015), qui considère que la réalité sociale des coopératives féminines est socialement construite, contextuellement située et accessible à travers l'interprétation des discours institutionnels, des données statistiques et des trajectoires concrètes des organisations. Ce choix

se justifie pour trois raisons : (i) l'objet d'étude — les coopératives féminines comme dispositifs hybrides — ne se prête pas à une mesure purement positiviste de variables indépendantes ; (ii) la question de recherche, formulée en termes de « mécanismes » et de « conditions d'effectivité », appelle une compréhension fine plutôt qu'une explication causale stricte ; (iii) l'accès limité à des données primaires standardisées sur les trois régions impose de mobiliser un croisement de sources documentaires interprétées dans leur contexte de production.

Le design retenu est celui d'une recherche qualitative exploratoire à étude de cas multiples enchâssée (Yin, 2018) : multiples parce que trois régions sont analysées comparativement, enchâssée parce qu'au sein de l'une d'elles (Dakhla-Oued Ed-Dahab), deux unités d'analyse, la coopérative de couscous Khoumassi et la coopérative OUM DREYGA, font l'objet d'une analyse approfondie.

4.2. Collecte des données : nature, sources et limites

La collecte de données mobilise quatre catégories de sources documentaires complémentaires, toutes consultées entre janvier et avril 2026 :

- **Sources institutionnelles marocaines récentes (2020-2024) :**

Rapports du Haut-Commissariat au Plan (HCP), de l'Office du Développement de la Coopération (ODCO), du Conseil Économique, Social et Environnemental (CESE), du ministère de l'Agriculture et de l'Agence pour la Promotion et le Développement du Sud (APDS).

- **Sources académiques 2015-2025 :**

47 articles et ouvrages identifiés via les bases Cairn, ScienceDirect, Scopus et Google Scholar à partir des mots-clés croisés « coopératives féminines », « Maroc », « provinces du Sud », « empowerment », « développement durable ».

- **Sources internationales :**

Rapports de la Banque Mondiale (2020, 2023), de l'OCDE (2021), de l'UNESCO (2018), du PNUD (2022) et de l'OIT (2023).

- **Sources spécifiques aux deux études de cas :**

Statuts juridiques, rapports d'activité, presse régionale et matériaux disponibles en ligne ou publiés par les organismes d'appui.

L'étude repose donc exclusivement sur des données secondaires. Cette contrainte, assumée, constitue la principale limite méthodologique de la recherche : elle restreint la profondeur analytique, ne permet pas de saisir les perceptions subjectives des coopératrices ni les dynamiques intra-familiales d'empowerment, et expose à un biais de représentation institutionnelle (les sources officielles ayant tendance à valoriser les réussites). Cette limite est explicitement discutée en section 6 et appelle des prolongements empiriques fondés sur des entretiens semi-directifs avec les coopératrices, des observations de terrain et, idéalement, une enquête quantitative par questionnaire.

4.3. Sélection et justification des cas

Les trois régions retenues, Guelmim-Oued Noun, Laâyoune-Sakia El Hamra et Dakhla-Oued Ed-Dahab, ont été sélectionnées selon quatre critères explicites : (i)

représentativité géographique : elles couvrent l'ensemble des provinces du Sud telles que définies par la division administrative marocaine de 2015 ; (ii) *intensité coopérative* : chacune compte plus de 800 coopératives actives, dont une part significative à dominante féminine ; (iii) *diversité productive* : les trois régions présentent des spécialisations économiques

contrastées (élevage et artisanat pour Guelmim, pêche et services pour Laâyoune, pêche maritime et activités agro-alimentaires pour Dakhla), ce qui permet une variance utile à l'analyse comparative ; (iv) *disponibilité documentaire* : ces trois régions sont mieux documentées que d'autres territoires sahariens, ce qui rend l'analyse faisable dans le cadre d'une recherche fondée sur des données secondaires.

Au sein de la région de Dakhla-Oued Ed-Dahab, les deux coopératives retenues comme unités d'analyse enchâssées ont été choisies selon une logique de typicité (Stake, 2005): la coopérative de couscous Khoumassi illustre un cas de valorisation de savoir-faire culinaire traditionnel par un petit collectif (sept femmes), tandis que la coopérative OUM DREYGA illustre un cas de coopérative de taille moyenne mobilisant les ressources naturelles locales. Ce choix n'est pas représentatif au sens statistique, mais permet d'éclairer deux configurations contrastées.

4.4. Protocole d'analyse thématique

L'analyse thématique des données s'est déroulée en cinq étapes inspirées de Braun et Clarke (2006) :

1. Familiarisation : lecture exhaustive des 47 documents académiques et des 22 rapports institutionnels mobilisés, avec prise de notes systématique.
2. Codage initial : extraction des unités de sens pertinentes pour chacune des trois dimensions du développement durable et chacune des trois dimensions de l'empowerment de Kabeer.
3. Construction d'une grille thématique organisée selon les trois axes du modèle conceptuel (Figure 1) : antécédents, dispositif coopératif, effets sur le DD.
4. Catégorisation et synthèse par région, puis comparaison inter-régionale via une grille croisée.

4.5. Procédures de validation

Trois procédures ont été mises en œuvre pour renforcer la rigueur de la démarche :

- **Triangulation inter-sources :**

Chaque résultat empirique mobilisé est appuyé sur au moins deux sources indépendantes (institutionnelle, académique, et idéalement internationale).

- **Saturation documentaire :**

La collecte s'est poursuivie jusqu'à ce que l'ajout de nouveaux documents n'apporte plus d'informations nouvelles sur les thèmes structurants.

- **Validation inter-codeurs :**

Le codage initial a été réalisé par les deux auteurs séparément puis comparé pour identifier et résoudre les divergences interprétatives (taux d'accord initial de 84 %, atteint après discussion à 100 %).

La validité externe de la recherche reste limitée par le caractère exclusivement secondaire des données et par le choix des cas, qui ne prétend pas à la généralisation au-delà des provinces du Sud du Maroc.

5. Résultats et discussion

5.1. Contexte territorial des provinces du Sud

La géographie physique et humaine du Maroc est duale et contrastée. Si la superficie du Royaume est de 710 850 km², celle des provinces du Sud représente près de 60 % de l'ensemble du territoire. Toutefois, alors que la population du Royaume dépasse aujourd'hui les 37 millions

d'habitants (HCP, RGPH 2024), celle des provinces du Sud n'atteint pas encore 2 millions, soulignant un fort différentiel de densité démographique (Mouline, 2019).

Au cours des deux dernières décennies, ces provinces ont connu des transformations remarquables : la population y a progressé de plus de 30 % entre 2004 et 2024, le taux d'urbanisation y dépasse aujourd'hui 74 %, contre une moyenne nationale de l'ordre de 64 % (HCP, 2024). L'État marocain y a engagé des investissements publics massifs à travers le Modèle de Développement des Provinces du Sud (lancé en 2015, mis à jour en 2021) qui a mobilisé une enveloppe globale supérieure à 77 milliards de dirhams sur la période 2016-2026 (CESE, 2020 ; Policy Center for the New South, 2023).

Néanmoins, plusieurs indicateurs socio-économiques témoignent de la persistance d'inégalités structurelles, particulièrement marquées pour les femmes. Le tableau 1 récapitule les principaux indicateurs comparés.

Tableau 1 : Indicateurs socio-économiques comparés des provinces du Sud (2024)

Indicateur	Provinces du Sud	Moyenne nationale	Écart
Taux d'urbanisation	74 %	64 %	+10 pts
Taux de chômage global	15 %	9 %	+6 pts
Taux de chômage des femmes	35 %	18 %	+17 pts
Taux de chômage des jeunes (15-24 ans)	28 %	21 %	+7 pts
Chômage des diplômés du supérieur	41 %	19 %	+22 pts

Source : Auteurs, à partir des données du HCP (2024) et du CESE (2023).

5.2. Cartographie comparée des coopératives féminines dans les trois régions

La dynamique coopérative dans les provinces du Sud a connu une croissance soutenue depuis le lancement de l'INDH (2005) et de la Stratégie Nationale de l'Économie Sociale et Solidaire (2020-2030). Selon les données les plus récentes de l'ODCO (2024) et du ministère de l'Agriculture (2024), on dénombre aujourd'hui plus de 5 200 coopératives actives dans les trois régions étudiées, dont 41 % à dominante féminine. Le tableau 2 propose une cartographie comparée structurée selon le modèle conceptuel.

Tableau 2 : Cartographie comparée des coopératives féminines dans les trois régions (2024)

Dimension	Guelmim-Oued Noun	Laâyoune-Sakia El Hamra	Dakhla-Oued Ed-Dahab
Nombre total de coopératives (2024)	≈ 1 480	≈ 2 100	≈ 1 620
Part de coopératives à dominante féminine	≈ 38 %	≈ 41 %	≈ 44 %
Secteurs dominants	Artisanat, élevage, plantes aromatiques et médicinales	Artisanat, agriculture, valorisation de produits maritimes	Pêche, aquaculture, agro-alimentaire (couscous, produits du terroir)
Emplois directs féminins (estimation)	≈ 3 600	≈ 5 200	≈ 3 400
Revenu moyen annuel par adhérente (DH)	≈ 17 200	≈ 19 400	≈ 18 800
Principaux dispositifs d'appui	INDH, Agence du Sud, ANDZOA	INDH, ODCO, ADS	INDH, INRH, ONP, ADS

Source : Élaboré par les auteurs à partir des données de l'ODCO (2024), du HCP (2024) et du Ministère de l'Agriculture (2024).

Cette cartographie révèle trois enseignements. Premièrement, la féminisation du tissu coopératif est en progression dans les trois régions, avec un taux de féminisation supérieur à la moyenne nationale (33 %). Deuxièmement, les spécialisations sectorielles diffèrent sensiblement : Guelmim-Oued Noun se distingue par son orientation artisanale et agropastorale, Laâyoune-Sakia El Hamra par sa diversité (artisanat, agriculture, valorisation des

produits maritimes), et Dakhla-Oued Ed-Dahab par sa forte composante halieutique. Troisièmement, les écarts de revenu moyen annuel par adhérente, bien que limités (de 17 200 à 19 400 dirhams), suggèrent que les filières les mieux structurées (pêche, valorisation maritime) génèrent des revenus légèrement supérieurs aux filières artisanales pures.

5.3. Études de cas approfondies dans la région de Dakhla-Oued Ed-Dahab

5.3.1. Cas 1 : La coopérative féminine de production de couscous Khoumassi (Dakhla)

Fondée en 2012 à Dakhla, cette coopérative regroupe sept femmes adhérentes, toutes auparavant sans revenus formels et financièrement dépendantes, et s'est spécialisée dans la production du couscous Khoumassi, une recette traditionnelle saharienne à base de cinq céréales (semoule de blé, semoule de blé complet, farine d'orge, semoule d'orge, maïs). Cette spécialisation repose sur la valorisation d'un savoir-faire culinaire transmis par voie matrilinéaire.

- **Gouvernance interne**

La coopérative fonctionne selon le principe « un membre, une voix » conformément à la loi marocaine 112-12 sur les coopératives. Le bureau est composé d'une présidente, d'une trésorière et d'une secrétaire élues pour deux ans. Les décisions stratégiques (investissements, partenariats) sont prises en assemblée générale ; les décisions opérationnelles relèvent du bureau.

- **Performance économique**

Sur la période 2018-2024, le chiffre d'affaires annuel est passé d'environ 95 000 dirhams à 245 000 dirhams (soit une progression de 158 %). Le revenu moyen annuel par adhérente atteint aujourd'hui 21 400 dirhams, soit légèrement au-dessus de la moyenne régionale. La coopérative commercialise sa production via trois canaux : vente directe aux particuliers (40 %), distribution dans cinq points de vente locaux (35 %) et foires nationales et internationales (25 %).

- **Empowerment**

Lu à travers la grille de Kabeer (2005), le bilan est nuancé. La dimension *ressources* est clairement renforcée : accès à un revenu autonome, formation continue (cinq sessions cumulées entre 2018 et 2024 sur la gestion comptable, l'hygiène alimentaire, le marketing digital), et accès au crédit via une convention avec une institution de micro-finance régionale. La dimension *agencité* progresse également : les adhérentes participent aux décisions stratégiques et plusieurs ont pris des responsabilités électives. La dimension *accomplissements* est en revanche plus contrastée : si l'amélioration matérielle est notable (couverture sociale partielle obtenue en 2021), les effets sur les rapports de pouvoir intra-familiaux restent variables d'une adhérente à l'autre, ce qui confirme les analyses de Bouzidi et al. (2022) sur le caractère non-linéaire de l'empowerment.

- **Dimension environnementale**

L'approvisionnement en céréales est majoritairement local (78 % des matières premières en circuits courts de moins de 200 km en 2023), ce qui limite l'empreinte carbone. Aucun système formel de management environnemental n'est toutefois mis en place, ce qui rend la performance environnementale partiellement implicite, un constat qui valide la deuxième partie de l'hypothèse H2.

5.3.2. Cas 2 : La coopérative OUM DREYGA (Dakhla-Oued Ed-Dahab)

La coopérative OUM DREYGA, créée en 2016, regroupe 23 femmes adhérentes et s'inscrit

dans un projet de valorisation des ressources locales (plantes médicinales, produits du terroir, artisanat) appuyé par les programmes de l'Agence pour la Promotion et le Développement du Sud (APDS) et de l'INDH.

- **Gouvernance**

La coopérative a adopté en 2020 un règlement intérieur précisant les modalités de prise de décision, les critères d'adhésion et les règles de répartition des excédents. Un comité technique consultatif, comprenant deux experts externes (ingénieur agronome et conseiller en gestion), accompagne le bureau. Cette structuration plus poussée témoigne d'une institutionnalisation supérieure à celle de la coopérative de couscous.

- **Performance économique**

Le chiffre d'affaires annuel a progressé de 320 000 dirhams en 2020 à 580 000 dirhams en 2024 (+81 %). Le revenu moyen annuel par adhérente s'élève à 19 600 dirhams. Au-delà de la rentabilité, la coopérative a permis la création de 8 emplois indirects saisonniers (manutention, transport).

- **Empowerment et impact social**

Le degré d'empowerment observé est plus élevé que dans la coopérative de couscous, ce qui s'explique probablement par l'effet cumulatif de la taille du collectif (23 adhérentes), de la diversité des activités et de la qualité de l'accompagnement institutionnel. Les trois dimensions de Kabeer sont activées : ressources (formations, capital de roulement, micro-crédit), agencité (participation à des forums régionaux et nationaux d'économie sociale et solidaire), accomplissements (relèvement effectif du statut social, mobilité géographique pour les foires).

- **Dimension environnementale**

Contrairement au cas précédent, OUM DREYGA a formalisé en 2022 une charte de prélèvement durable des plantes médicinales, validée par un partenariat avec l'INRA. Cette formalisation constitue une bonne pratique reproductible et nuance l'hypothèse H2 : lorsqu'un accompagnement technique de qualité est disponible, la dimension environnementale peut sortir de l'implicite et faire l'objet d'une formalisation.

5.4. Analyse comparative inter-régionale selon les trois piliers du développement durable

La confrontation des données documentaires régionales et des deux études de cas permet de proposer une analyse comparative articulée aux trois piliers du développement durable et aux trois dimensions de l'empowerment de Kabeer.

Sur le pilier économique, les trois régions présentent une dynamique convergente : croissance soutenue du nombre de coopératives, féminisation supérieure à la moyenne nationale, contribution mesurable à la création d'emplois (estimée à plus de 12 000 emplois directs féminins dans les trois régions cumulées). Le revenu moyen annuel par adhérente, compris entre 17 200 et 19 400 dirhams, reste toutefois modeste comparé au revenu moyen national et témoigne de la fragilité économique persistante des coopératives. L'hypothèse H1 est donc partiellement confirmée : la contribution économique est réelle, mais reste inférieure au potentiel.

Sur le pilier social, les indicateurs d'empowerment progressent dans les trois régions, mais à des rythmes différenciés. L'agencité progresse plus rapidement que les accomplissements, et les ressources mobilisées varient selon la qualité de l'accompagnement institutionnel — un résultat qui valide l'hypothèse H3 sur le rôle crucial de l'accompagnement. La comparaison entre la coopérative de couscous (sept membres, gouvernance simple) et OUM DREYGA (23

membres, gouvernance institutionnalisée) suggère qu'au-delà d'un seuil de taille et d'institutionnalisation, l'effet d'empowerment se renforce qualitativement.

Sur le pilier environnemental, la situation est plus contrastée et confirme la deuxième partie de l'hypothèse H2. Dans la majorité des cas documentés, la performance environnementale demeure implicite : les coopératives privilégient les circuits courts par contrainte logistique plus que par choix stratégique, mobilisent des matériaux et savoir-faire locaux sans formalisation systématique des bénéfices environnementaux, et ne disposent pas de systèmes de mesure d'empreinte carbone ou de gestion des déchets. La coopérative OUM DREYGA constitue toutefois un exemple de formalisation possible lorsque l'accompagnement technique est disponible.

En confrontant ces résultats au cadre théorique mobilisé, plusieurs enseignements se dégagent. D'abord, la grille de Desroche (1964) sur la souplesse organisationnelle se vérifie empiriquement : les petites coopératives s'adaptent aux contextes locaux, mais cette souplesse a un coût en termes de capacité de mutualisation. Ensuite, la typologie de Defourny et Nyssens (2017) éclaire la position hybride des coopératives féminines des provinces du Sud, à mi-chemin entre logique d'intérêt-mutuel et logique d'intérêt-général. Enfin, le cadre de Kabeer (2005) se révèle pleinement opératoire et confirme le caractère non-linéaire et conditionnel de l'empowerment économique, en convergence avec les résultats de Cornwall (2016) et de Bouzidi et al. (2022).

5.5. Limites de l'interprétation des résultats

Conformément aux exigences de réflexivité critique attendues d'une recherche scientifique, plusieurs limites doivent être explicitement reconnues. Premièrement, le biais de représentation institutionnelle des sources mobilisées tend à survaloriser les réussites au détriment des trajectoires d'échec ou de stagnation, qui ne sont pas systématiquement documentées. Deuxièmement, l'absence de données longitudinales sur les trajectoires individuelles des coopératrices limite la capacité à mesurer la durabilité réelle des effets d'empowerment. Troisièmement, le choix des deux cas (Dakhla) introduit un biais géographique qu'il conviendrait de corriger par des études de cas similaires dans les deux autres régions. Quatrièmement, les indicateurs économiques mobilisés (revenu moyen, chiffre d'affaires) ne capturent qu'une dimension partielle de la performance des coopératives, sans intégrer les dimensions relationnelles, symboliques et environnementales de leur contribution. Ces limites sont assumées et orientent les pistes de recherche futures formulées en conclusion.

6. Conclusion

Cet article a interrogé la contribution des coopératives féminines des provinces du Sud du Maroc au développement durable territorial, en s'appuyant sur un cadre conceptuel articulant coopérativisme (Desroche, 1964 ; Defourny & Nyssens, 2017), empowerment (Kabeer, 2005) et triple bottom line (Brundtland, 1987 ; Diemer, 2015), et sur une analyse documentaire systématique complétée par deux études de cas approfondies.

Trois résultats principaux émergent. Premièrement, le tissu coopératif féminin est en croissance soutenue dans les trois régions étudiées et contribue de manière mesurable à la création d'emplois et de revenus pour des femmes auparavant exclues du marché du travail formel : plus de 12 000 emplois directs féminins, un revenu moyen annuel par adhérente de l'ordre de 18 600 dirhams, une croissance de 34 % du nombre de coopératives féminines entre 2018 et 2023. Deuxièmement, la contribution sociale, via les trois dimensions de l'empowerment de Kabeer, est plus marquée que la contribution environnementale, qui reste majoritairement implicite et faiblement formalisée. Troisièmement, l'effectivité de cette contribution est conditionnelle : elle dépend fortement de l'accès au financement, de la qualité de l'accompagnement technique

et du degré d'insertion dans des réseaux de mutualisation. Ces résultats confirment partiellement les trois hypothèses formulées et apportent une réponse nuancée à la question de recherche.

Sur le plan théorique, l'article propose un modèle conceptuel intégrateur, opérationnalisable, qui articule trois cadres jusqu'ici souvent mobilisés séparément dans la littérature sur le Maroc. Il enrichit la littérature en montrant comment la grille de Kabeer (2005) peut être appliquée aux coopératives féminines sahariennes et comment elle conduit à nuancer les lectures excessivement optimistes ou pessimistes de leur effet émancipateur.

Sur le plan empirique, l'article apporte des données actualisées (2020-2024) et chiffrées sur les trois régions du Sud du Maroc, en croisant pour la première fois, à notre connaissance, les sources de l'ODCO, du HCP, du ministère de l'Agriculture et du CESE selon une grille unifiée. Il documente également deux études de cas qui peuvent servir de points de comparaison pour des recherches futures.

Sur le plan managérial et politique, l'article propose des recommandations directement déduites des résultats empiriques.

Les recommandations suivantes découlent directement de l'analyse comparative et des études de cas, et non d'une simple intuition normative.

- ***Aux pouvoirs publics***

Sur la base du constat selon lequel l'effectivité de la contribution coopérative est conditionnelle à la qualité de l'accompagnement (H3 confirmée), il est recommandé : (i) de pérenniser et d'élargir les dispositifs de formation continue à destination des coopératrices, en intégrant systématiquement des modules sur la gestion environnementale et la commercialisation digitale ; (ii) de faciliter l'accès au crédit de moyen terme par la création de fonds régionaux de garantie dédiés aux coopératives féminines ; (iii) de simplifier les procédures administratives de certification (notamment IGP et bio) qui constituent aujourd'hui un frein documenté à la montée en valeur.

- ***Aux ONG et acteurs de l'accompagnement***

Sur la base de l'écart constaté entre les coopératives accompagnées et les autres, il est recommandé : (i) de renforcer la mise en réseau inter-régionale des coopératives féminines des provinces du Sud, pour favoriser le partage d'expériences et la mutualisation des achats et de la commercialisation ; (ii) de développer des outils méthodologiques de mesure de l'empreinte environnementale adaptés à la taille des coopératives, afin de sortir la dimension environnementale de l'implicite ; (iii) de mettre en place un accompagnement spécifique sur la gouvernance participative et la prévention des conflits intra-coopératifs.

- ***Aux bailleurs de fonds***

Sur la base du constat de la fragilité économique persistante des coopératives, il est recommandé : (i) de privilégier les financements pluriannuels (3 à 5 ans) plutôt que les financements annuels, pour permettre une véritable consolidation ; (ii) de conditionner une part du financement à des indicateurs d'empowerment et d'impact environnemental mesurables, et non au seul indicateur de revenu ; (iii) de soutenir prioritairement les coopératives ayant franchi un seuil de taille (au moins 15 adhérentes) et présentant un degré minimal d'institutionnalisation.

Cette recherche présente plusieurs limites qu'il convient d'explicitier dans un souci d'honnêteté intellectuelle. La première limite tient à la nature des données : l'étude repose exclusivement sur des sources documentaires secondaires, ce qui restreint la profondeur analytique et expose à un biais de représentation institutionnelle. La deuxième limite tient au périmètre

géographique : l'analyse est circonscrite aux trois régions méridionales du Maroc et ne prétend pas à la généralisation à d'autres contextes maghrébins ou africains. La troisième limite tient à l'absence de données longitudinales individuelles permettant de suivre la trajectoire des coopératrices sur le temps long. La quatrième limite tient au choix des deux études de cas, toutes deux situées dans la région de Dakhla-Oued Ed-Dahab, ce qui introduit un biais géographique partiel.

Quatre pistes de recherche sont suggérées par les résultats et les limites identifiés. Premièrement, une étude longitudinale (3 à 5 ans) fondée sur une cohorte de coopératives féminines des provinces du Sud permettrait de mesurer la durabilité réelle des effets d'empowerment et la robustesse économique des dispositifs. Deuxièmement, une recherche fondée sur des données primaires, entretiens semi-directifs, focus groups, observations de terrain, questionnaire structuré, pourrait compléter et corriger les biais des sources institutionnelles. Troisièmement, une approche comparative avec d'autres contextes africains (Sahel, Afrique de l'Est) ou méditerranéens (Tunisie, Égypte) permettrait de tester la portée du modèle conceptuel proposé. Quatrièmement, une recherche quantitative à grande échelle visant à mesurer l'impact économique des coopératives féminines sur le PIB régional et sur les indicateurs de pauvreté permettrait de compléter utilement la présente recherche exploratoire. En définitive, les coopératives féminines des provinces du Sud du Maroc apparaissent comme un dispositif prometteur, mais conditionnel : leur contribution effective au développement durable ne se déploie pleinement que lorsque le triptyque financement-accompagnement-mutualisation est consolidé. C'est à cette consolidation que les acteurs publics, associatifs et de la coopération internationale doivent désormais s'attacher.

Références :

- (1). Avenier, M.-J., & Thomas, C. (2015). Finding one's way around various methodological guidelines for doing rigorous case studies: A comparison of four epistemological frameworks. *Systèmes d'information & management*, 20(1), 61-98.
- (2). Bandiera, O., Buehren, N., Burgess, R., Goldstein, M., Gulesci, S., Rasul, I., & Sulaiman, M. (2013). Reducing gender-based barriers to labor market participation. *World Development*, 47, 16-28.
- (3). Banque Mondiale. (2020). World Development Report 2020: Trading for Development in the Age of Global Value Chains. World Bank.
- (4). Banque Mondiale. (2023). Morocco Economic Update: From Recovery to Acceleration. World Bank Group.
- (5). Boutayba, F., & El Antri, S. (2019). Les coopératives féminines au Maroc : entre logique économique et logique sociale. *Revue Marocaine de Recherche en Management et Marketing*, 11(1), 215-232.
- (6). Bouzidi, Z., Mahdi, M., & Bourblanc, M. (2022). Women's cooperatives in Morocco: Empowerment, gender relations and rural development. *The Journal of North African Studies*, 27(4), 712-731. <https://doi.org/10.1080/13629387.2021.1932-4>
- (7). Braun, V., & Clarke, V. (2006). Using thematic analysis in psychology. *Qualitative Research in Psychology*, 3(2), 77-101.
- (8). Brundtland, G. H. (Ed.). (1987). Our common future: World Commission on Environment and Development. Oxford University Press.
- (9). CESE (Conseil Économique, Social et Environnemental du Maroc). (2020). Nouveau modèle de développement pour les provinces du Sud. Royaume du Maroc. <https://www.cese.ma/media/2020/10/Nouveau-modele-de-developpement-pour-les-provinces-du-Sud.pdf> (Consulté le 12 février 2026)

- (10). CESE (Conseil Économique, Social et Environnemental du Maroc). (2023). Rapport annuel sur l'économie sociale et solidaire au Maroc. Royaume du Maroc.
- (11). Cornwall, A. (2016). Women's empowerment: What works? *Journal of International Development*, 28(3), 342-359. <https://doi.org/10.1002/jid.3210>
- (12). Costanza, R., Daly, L., Fioramonti, L., Giovannini, E., Kubiszewski, I., Mortensen, L. F., Pickett, K. E., Ragnarsdottir, K. V., De Vogli, R., & Wilkinson, R. (2016). Modelling and measuring sustainable wellbeing in connection with the UN Sustainable Development Goals. *Ecological Economics*, 130, 350-355.
- (13). Defourny, J., & Nyssens, M. (2017). Fundamentals for an international typology of social enterprise models. *Voluntas: International Journal of Voluntary and Nonprofit Organizations*, 28(6), 2469-2497. <https://doi.org/10.1007/s11266-017-9884-7>
- (14). Desroche, H. (1964). *Coopération et développement : mouvements coopératifs et stratégie du développement*. Presses Universitaires de France.
- (15). Diemer, A. (2015). L'éducation au développement durable dans les Suds : le modèle REDOC. *Économie et Solidarités*, 45(1-2), 87-104.
- (16). Duflo, E. (2012). Women empowerment and economic development. *Journal of Economic Literature*, 50(4), 1051-1079.
- (17). El Hassani, F., & Berraou, A. (2023). Les coopératives féminines et la résilience des territoires ruraux marocains : étude exploratoire dans la région Souss-Massa. *Revue Internationale du Chercheur*, 4(2), 1-22.
- (18). Ennaji, M. (2020). Women, Gender, and Politics in Morocco. *Social Sciences*, 9(8), 134-152.
- (19). Forney, J., & Häberli, I. (2016). Co-operative values beyond hybridity: The case of farmers' organisations in the Swiss dairy sector. *Journal of Rural Studies*, 45, 45-58.
- (20). Haut-Commissariat au Plan (HCP). (2020). Le manque à gagner économique de la sous-représentation des femmes sur le marché du travail au Maroc. Royaume du Maroc. <https://www.hcp.ma> (Consulté le 18 février 2026)
- (21). Haut-Commissariat au Plan (HCP). (2023). Note d'information relative aux principaux indicateurs du marché du travail au Maroc. Royaume du Maroc.
- (22). Haut-Commissariat au Plan (HCP). (2024). Recensement Général de la Population et de l'Habitat — Résultats préliminaires. Royaume du Maroc. <https://www.hcp.ma> (Consulté le 20 février 2026)
- (23). Hillenkamp, I., & Bauhardt, C. (Eds.). (2019). *Économie solidaire et théorie féministe : pistes pour un dialogue Nord-Sud*. Éditions Erès.
- (24). Kabeer, N. (1999). Resources, agency, achievements: Reflections on the measurement of women's empowerment. *Development and Change*, 30(3), 435-464.
- (25). Kabeer, N. (2005). Gender equality and women's empowerment: A critical analysis of the third Millennium Development Goal. *Gender & Development*, 13(1), 13-24. <https://doi.org/10.1080/13552070512331332273>
- (26). Kabeer, N. (2012). Women's economic empowerment and inclusive growth: Labour markets and enterprise development. International Development Research Centre.
- (27). Martínez-Torres, M. E. (2006). *Organic coffee: Sustainable development by Mayan farmers*. Ohio University Press.
- (28). Mincer, J. (1974). *Schooling, experience, and earnings*. National Bureau of Economic Research / Columbia University Press.
- (29). Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts. (2024). Rapport sectoriel sur les coopératives agricoles et féminines au Maroc 2020-2024. Royaume du Maroc. <https://www.agriculture.gov.ma> (Consulté le 15 mars 2026)

- (30). Mouline, M. T. (2019). Les provinces du Sud en tant que hub et portail vers l'Afrique subsaharienne. Institut Royal des Études Stratégiques (IRES). <https://www.ires.ma> (Consulté le 22 février 2026)
- (31). ODCO (Office du Développement de la Coopération). (2024). Rapport annuel sur l'état du secteur coopératif au Maroc. Royaume du Maroc. <https://www.odco.gov.ma> (Consulté le 5 mars 2026)
- (32). Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE). (2021). Youth employment and social policies in MENA region. OECD Publishing.
- (33). Organisation Internationale du Travail (OIT). (2023). Cooperatives and the world of work: Building back better from the COVID-19 pandemic. OIT.
- (34). Policy Center for the New South. (2023). Le Nouveau Modèle de Développement des Provinces du Sud : des réalisations à un rythme soutenu atteignant les objectifs fixés (Policy Brief PB 17-23). <https://www.policycenter.ma> (Consulté le 10 février 2026)
- (35). PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement). (2022). Rapport sur le développement humain 2021/2022 : Temps incertains, vies bouleversées. PNUD.
- (36). Sachs, J. D., Schmidt-Traub, G., Mazzucato, M., Messner, D., Nakicenovic, N., & Rockström, J. (2019). Six transformations to achieve the Sustainable Development Goals. *Nature Sustainability*, 2(9), 805-814.
- (37). Sadiqi, F. (2014). Moroccan feminist discourses. Palgrave Macmillan.
- (38). Stake, R. E. (2005). Qualitative case studies. In N. K. Denzin & Y. S. Lincoln (Eds.), *The Sage handbook of qualitative research* (3rd ed., pp. 443-466). Sage.
- (39). Tellal, R., & Mhamdi, A. (2021). La valorisation des produits du terroir par les coopératives féminines au Maroc : enjeux et perspectives. *Revue Marocaine d'Économie Rurale*, 18(2), 45-67.
- (40). Thiétart, R.-A. (2014). *Méthodes de recherche en management* (4e éd.). Dunod.
- (41). Tzannatos, Z. (1999). Women and labor market changes in the global economy: Growth helps, inequalities hurt and public policy matters. *World Development*, 27(3), 551-569.
- (42). UNESCO. (2018). *Global Education Monitoring Report — Gender Review 2018: Meeting our commitments to gender equality in education*. UNESCO.
- (43). Yin, R. K. (2018). *Case study research and applications: Design and methods* (6th ed.). Sage.